

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n°6 OCTOBRE 2009

Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information
Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard
Vincent, Myriam Cagnard, Patricia
Crapoulet, François Brutails.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- Extraits du conseil municipal – Etat civil
- Gros plan :
Gym volontaire
Chasse
- La journée
des Associations
- Manifestations
- Revue de la Presse
- Portrait

Un été, une rentrée ensoleillée !

Cet été, quelle que fût votre destination de vacances, j'espère que vous avez passé des moments agréables, emplis de souvenirs qui vous aideront à passer un bel automne.

Avec le soleil et la chaleur, ceux qui n'ont pas pu se baigner sur les bords de mer ont pu profiter des bords de Charente. **La baignade du Portal**, réaménagée à cet effet, devait rouvrir avec un maître nageur, mais nos recherches sont restées vaines. Notre motivation reste cependant entière pour faire revivre ce cadre de charme et redonner ses lettres de noblesse à notre baignade.

Le site a d'ailleurs permis d'accueillir le premier **Festival de Country de Vars**. Plus de 2000 personnes, venues de toute la France, en ce deuxième week-end d'août, ont voyagé au fin fond du Far West, autour d'une ambiance Country ! Je tiens à féliciter et remercier Jacky Brillanceau, ainsi que toute son équipe, pour cette belle réussite.

Autre « première » : **la fête des associations** organisée par Festivals. Les Varsois ont pu découvrir sous un soleil radieux, les nombreuses activités sportives et culturelles proposées sur la commune par vingt cinq associations. Il est rassurant de voir combien ces activités, gérées par des bénévoles, sont nombreuses, diverses et de qualité. Fort de 1200 adhérents, le tissu associatif Varsois se porte bien et

la municipalité que j'anime reste attachée au développement de la vie associative.

Nous sommes également très attachés à **notre école**, l'éducation étant un secteur prioritaire. Pour cette rentrée scolaire, **les effectifs** restent stables par rapport à l'année dernière avec 226 élèves répartis sur deux écoles. Durant l'été, **des jeux extérieurs** ont été installés par nos agents à l'école maternelle afin de travailler le développement psychomoteur des enfants. **Le projet « Ecole numérique rurale »** a été accepté par le Ministère de l'Éducation Nationale. Cet ensemble, destiné à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes, permettra notamment de valider le B2i à l'école de Vars. La commande de l'équipement complet s'élève à 11490 euros TTC, dont 80% subventionnés par le Ministère. Le conseil municipal a d'autre part voté le principe d'une subvention pour **une classe de neige** cette année avec les CM2 afin que nos jeunes puissent goûter aux joies de la montagne et du ski.

Dans l'hypothèse d'une pandémie grippale, **des mesures d'hygiène** ont été prises au niveau des écoles (installation de distributeurs de savon et de papier, porte-serviettes individuels, etc...), permettant de limiter la transmission du virus. Le personnel périscolaire a été informé des risques et des mesures à prendre en

cas d'épidémie dans notre école.

Ces mêmes mesures de prévention concernant la **Grippe H1 N1** ont été prises pour le personnel municipal, les élus, et les secteurs stratégiques de la commune. Un plan de continuité d'activité a été élaboré et une commande effectuée de masques chirurgicaux, de masques FFP2, de solutions hydro alcooliques.

Sur le secteur de la mairie, deux personnes ont été recrutées en contrat d'accompagnement dans l'emploi (**CAE**), subventionné à 90 %. Elles viennent renforcer l'équipe des ateliers, notamment pour la conduite du bus scolaire.

Concernant l'urbanisme, **la révision d'urgence du POS**, approuvée le 28 juillet en conseil, a permis de débiter les travaux de construction de la base logistique LIDL. La place du village est terminée : pour un budget moindre, son « relooking », non seulement esthétique, a permis la création de douze places de parking supplémentaires et l'amélioration de la circulation en privilégiant la sécurité. Enfin, la rue du Moulin a été complètement refaite (revêtement et trottoirs) et un cabinet d'architecte choisi pour relancer notre PLU.

Jean-Marc de Lustrac.

«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants» [Saint Exupéry]

Le Petit Varsois est distribué par l'ensemble des conseillers en fonction de leur disponibilité. Il ne peut être dans toutes les boîtes aux lettres le même jour sur l'ensemble de la commune.

**19^e FOIRE
aux vins et
à la gastronomie
7-8 NOVEMBRE 2009**
Organisée par
l'Association Avenir de Vars



Le conseil municipal fait droit à la demande d'acquisition d'une parcelle de terrain de grande superficie émanant de la société I.T.M. Développement Centre-Ouest, basée à la zone d'activités de la Touche d'Anais, qui recherche un terrain de 12.000 à 15.000 m² pour l'implantation d'une moyenne surface de vente et d'une station service. Le Conseil autorise son Maire à signer la promesse de vente de la cession de parcelle.

- Accepte d'opérer des changements d'écritures comptables sur le budget communal, à la demande du comptable public, conséquences de l'impact des lotissements des Plantes sur le budget principal.

- Examine deux nouvelles demandes de subvention communale et décide :

- 1°) d'attribuer une subvention de 300 € à la jeune association « Historis » de Vars, comme aide à la promotion des nouvelles associations locales, à prélever sur l'article 6574 du budget communal 2009.

- 2°) d'ajourner sa réponse concernant la demande de financement du club de pétanque de Saint-Amant-de-Boixe qui souhaite réactiver une section locale à Vars, tant que toutes les pièces administratives demandées ne sont pas fournies au dossier de demande. Les 300 € de l'association « Historis » devront faire l'objet d'un virement de crédit du compte 022- dépenses imprévus, à l'article 6574 du budget communal 2009.

- Reconduit pour l'année scolaire 2009-2010 les tarifs des services de restauration scolaire, transport scolaire et garderie tels qu'ils ont

été adoptés à la rentrée précédente par la délibération n°08/06/057 du 27 juin 2008. La prise en compte de l'indice des prix à la consommation de mai 2009, en recul de 0,3% sur un an, incite les élus à la modération.

- Sollicite une subvention du Fonds Régional de Développement Local (F.R.I.L.), outil de développement de la Région Poitou-Charentes, la plus élevée possible, au titre de l'aide aux services de première nécessité, en faveur de son programme de restructuration et de requalification de bâtiments communaux en Centre de Loisirs pour Hébergement (C.L.S.H.). Il arrête le montant global des travaux de l'opération à 580.000 € T.T.C., qui seront financés par des crédits du budget communal 2010. En l'état d'avancement du dossier, la commune pourrait espérer bénéficier d'une subvention régionale de 20% à 35% du montant des travaux.

Puis les élus sont informés :

- Du projet de création d'un chemin piétonnier, à l'entrée de bourg du Portal, le long de la R.D.11, qui pourrait être subventionné par le Pays Ruffécois.

- Du projet d'acquisition par la municipalité de locaux vacants donnant sur la place de la Mairie.

Le maire, Jean-Marc de Lustrac.

La totalité de ce compte-rendu de conseil municipal est disponible en lecture à la mairie aux horaires d'ouvertures.



Projet : Base Lidl

Toutes les personnes empruntant la route en direction d'Anais ont pu constater que les travaux ont débuté. De gros engins ont mis le terrain à nu. Toute la terre est entassée en bordure près de la route, masquant ainsi une partie du chantier. A l'extrémité sud se dresse déjà des éléments d'une ossature gigantesque sur le terrain situé dans la zone d'activités des coteaux.

Notre maire ainsi que l'intercommunalité ont largement contribué pour que cette implantation se réalise sur notre commune. Un long travail pour que ce projet aboutisse. Cet ensemble apportera des taxes locales qui financeront de futurs projets.



Don

Coup de pouce pour les sorties éducatives : une association varsoise s'engage pour l'école.



L'« Avenir de Vars », association organisatrice de la foire aux vins, a souhaité souligner le travail des enseignants qui proposent différentes sorties pédagogiques tout au long de l'année scolaire. Dernièrement, Christian Mathieu, son président, a ainsi remis un chèque de 250 € à Bruno Camy, le directeur de l'école élémentaire. Cette somme complètera le budget affecté aux différents voyages des petits varsois.

Journées du Patrimoine

Un nombre important de visiteurs (plus de trois cent) est venu récompenser les efforts d'Hélène Duquerroy qui présentait le temps d'un week-end une exposition rétrospective dans la minoterie Lizot remise en valeur pour l'occasion. Le moulin, qui appartient à sa famille, est un patrimoine local qui semble faire aujourd'hui parti de l'identité de Vars.



Etat civil de juillet 2009 à septembre 2009

NAISSANCES : CIVIDINO Paolo né le 28/07/09, DA COSTA Eden née le 30/07/09, REVOLTE Jade née le 25/08/09, BIOJOUX Lola née le 29/08/09, DUMA Clarisse née le 14/09/09

MARIAGES : Pamela BREJOU/Bruno BASTARAUD, le 25/07/2009, Maria Angélique DUPUY/Mathieu CHEYREZY, le 25/07/2009, Anne-Laure BOURDIN, le 29/08/09, Chaise/Hervé FRISCIA, le 29/08/09.

DECES : J.Jacques CHEVALLERAUD le 17/07/09, Jean Lucien JACQUET le 18/09/09.

Samedi 26 septembre, la dernière exploitation laitière de Vars, le GAEC du Renclos, appartenant aux frères ARNAUD à La Rivière ont ouvert leurs portes. Pour la deuxième fois, une distribution gratuite de lait était organisée tout en expliquant leur démarche et les raisons de leur combat pour faire reconnaître la valeur du lait à son juste prix. Ils remercient sincèrement les Varsoises et Varsois pour leur soutien.





Gros plan sur l'association La Gymnastique Volontaire

L'association de la « Gymnastique Volontaire » est l'une des plus anciennes à Vars et pourtant, c'est une discipline toujours d'actualité. Accessible à tous les âges de la vie, la GV est une pratique éducative, de proximité, qui sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé... avec une approche humaniste, non compétitive mais liée à la connaissance de soi et privilégiant les relations sociales et citoyennes.

A Vars, le club est né en 1977 de la volonté de madame Bougeois: pratiquante assidue dans un bourg voisin (Champniers), elle eut l'idée de développer son activité favorite à la maison, à la salle des fêtes plus précisément. Marc Lafoscade (bien connu des collégiens du secteur, car professeur d'EPS à St-Amant-de-Boixe) fut le premier animateur. Par la suite, on retrouve les noms de Simone Moreau, d'Huguette et Gérard Vincent. Le rattachement à la fédération française de gymnastique volontaire a été un gage de sécurité et de sérieux et a permis aux différents



bénévoles de se former à l'activité.

Aujourd'hui, et depuis 2001, c'est Anne-Marie Banchereau qui préside l'association, secondée par Betty Ferré pour l'animation des séances. Tous les jeudis soirs, une trentaine de participants se retrouvent à la salle des sports pour 1h30 de pratique intensive et conviviale. Au programme : motricité, étirements avec des balles lestées, élastibandes, cerceaux, ballons... Pour varier les plaisirs, tous les deux mois, tous se retrouvent à Mansle, avec un

club ami, pour partager une séance de step. Puis, à partir de mai, des randonnées seront proposées pour travailler son souffle en plein air !

***Vous êtes dynamique et vous aimez bouger au rythme de la musique... ?
Faites-vous plaisir !
Donnez-vous quelques heures d'activité et de détente par semaine...***

**Contact : Anne-Marie Banchereau :
05 45 39 73 26**



Centre de loisirs—Été 2009



Le Groupe «des LAPINOUX»

Animatrices : Daphenee, Sandrine, Christelle et Evelyne

Nathan préfère le toboggan rouge à « Kizou », **Thomas**, la chanson des cow-boys et des indiens, **Amélie** et **Claire**, la peinture avec les mains et les pieds, **Lennie-Loup**, faire la cuisine, **Lino** et **Emilie**, faire des gâteaux et **Lucie** préfère jouer au Centre.

Le Groupe « des JUNIORS »

Animatrices : Daniele, Laetitia, Mélanie et Samuel

Thomas (11 ans) : j'ai préféré le Canoë au « Camp de Mansle » et la préparation des fleurs pour le spectacle.

Cloé (12ans) : Super les baignades au « Portal », les animateurs sont tous sympas et cool. Je n'ai pas fait le camp pour rester avec mes amies. J'ai préféré les activités manuelles avec le sable, la terre et les choses naturelles

Théo (12 ans) : J'ai préféré le travail du plâtre, la fabrication des œufs d'autruches et les baignades au « Portal ».

Le Groupe « des YOYO »

Animatrices : Elodie, Mélanie et Marion

Julien (7ans) : Ma sortie préférée s'est « Kizou aventure », j'ai fait tous les jeux. J'adore le Toboggan rouge mais le bleu tourne plus vite.

Antonin (6 ans) : J'adore « Kizou ». Je suis content, papa vient voir le spectacle aujourd'hui.

Le Groupe «les ZIGOTOS»

Animatrices : Solène et Mélanie

Nicolas (7ans ½) j'aime bien voir mes copains d'école au Centre, et la sortie à « Kizou ».

Emerique (8ans) : j'aime bien la danse que l'on prépare pour le spectacle et la sortie au « Zoo de St-Pierre ».

Julien 7ans ½ : C'était bien de faire les bâtons de pluie et de la peinture. On a fait plein d'activités et de sorties au Portal.



Spectacle en clôture de la saison 2009





Un moment fort dans la vie du village : la fête des associations

Les associations de Vars ont mis cette année au programme un nouveau rendez-vous pour les varsois : la Fête des Associations. Cette première édition s'est déroulée ce samedi 26 septembre sous un soleil radieux sur un vaste espace allant de la Salle des Sports à la Bibliothèque, en passant par la Salle du Pressoir.

Les varsois ont pu aller à la rencontre de 25 associations qui avaient pour l'occasion préparé un stand présentant leurs activités. Les varsois qui sont déjà membres ont eu ainsi l'occasion de se retrouver pour un moment de partage, de se voir en photo sur les panneaux souvenirs ou de renouveler leur adhésion, les autres, futurs adhérents, ont eu loisir de se renseigner sur les contenus et les horaires des activités. Il a été également possible à tous de s'essayer à la pratique d'un sport (pétanque, ping-pong, tennis, badminton, équitation, ...), de participer à des animations (tombola des chasseurs, QCM de la Foire aux Vins et à la Gastronomie, ...) ou tout simplement d'admirer sur une scène (installée par la Country) l'enchaînement rythmé de démonstrations (gymnastique, cabaret, danse folk, ...) ou sur un dojo une exhibition du viet vo dao.

De la détente au sport, de la réflexion à la compétition, du ludique au culturel, chacun a pu y trouver son compte ! Il est à noter que pour une commune comme la nôtre, le tissu associatif est dense : pas moins de 27 associations (regroupant déjà 1200 adhérents).

Merci aux Associations et à leurs Bénévoles.

Une fois de plus les associations varsoises ont montré leur dynamisme, leur capacité à se réunir et à organiser de belles et grandes manifestations.

C'est l'occasion de remercier notamment FestiVars qui est à l'initiative de cette fête, qui en a assuré la coordination, la restauration, la buvette et l'animation. Il faut tout également saluer l'engagement des responsables associatifs, des animateurs, des bénévoles qui ont œuvré pour monter et démonter les stands, les décorer, les animer, qui ont assuré la sécurité, sans lesquels rien n'aurait été possible, sans oublier le soutien matériel et humain de la municipalité.

Les associations ont pu également durant cette journée échanger et partager entre elles des moments conviviaux, notamment lors du pot offert par la municipalité à la fin de la matinée de mise en place ou encore lors du repas convivial de tous les participants qui a clôturé cette journée.

**RENDEZ-VOUS A TOUS
L'ANNEE PROCHAINE !**





Gros plan sur la société de chasse



La société de chasse de Vars a été créée en 1937. C'est l'association la plus ancienne de Vars.

Actuellement, cette association est composée et dirigée par un comité d'administration de 15 membres dont un bureau de 7 personnes présidé par Jacques MAHE.

Cette année, 82 sociétaires chassent sur le territoire de Vars. Le nombre de chasseurs sur la commune reste constant depuis 5 ans. En 20 ans c'est un chiffre qui a diminué de moitié, en 1987 et 1988 le nombre de chasseurs avoisinait les 180.

Sur le territoire de Vars on pratique la chasse au petit gibier (lapins, faisans, perdreaux, lièvres...), la chasse au gros gibier en battue ou exceptionnellement à l'approche (sangliers et chevreuils) et aussi aux nuisibles (renards et blaireaux).

La société s'investit beaucoup sur l'aménagement du territoire de Vars.

Il y a quelques années, (5 ans), **une action appelée «jachères, environnement, faune sauvage»** a été réalisée. Cette action a été mise en place grâce à la PAC (Politique Agricole Communautaire européenne) avec une convention signée entre la fédération de chasse, les exploitants agricoles et la société de chasse de Vars.

Les agriculteurs avaient obligation de laisser une surface de leur terre sans culture, (cela représentait jusqu'à 10 % de leur terre puis diminuait d'année en année jusqu'à disparaître). Une partie de ces étendues semées de fleurs champêtres a donné naissance aux jachères fleuries.

La chasse du petit gibier

Quelques mesures sont mises en place comme :

- Des lâchers réguliers de gibier.
- Fixation des dates d'ouverture et de fermeture sur les perdreaux, faisans, et lièvres.
- Limitation du nombre de gibier à prélever par jour ou par saison.
- (2 perdreaux et 2 faisans par jour, 1 lièvre par saison).
- Protection du gibier sur certaines zones appelées réserves.
- Comptages de gibiers (observation de la faune).
- Organisation de battues aux renards.

Car depuis quelques années il y'a de plus en plus de nuisibles. Le petit gibier disparaît, alors une des mesures envisagée c'est la destruction de ceux-ci en organisant des battues. L'année dernière la société de chasse a profité de la venue d'un équipage de Sologne pour un déterrage de blaireaux. Sur l'année entière il a été prélevé 27 renards et 6 blaireaux.

La chasse au gros gibier

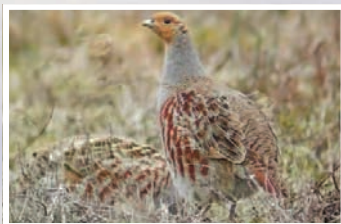
Elle est très réglementée. C'est la fédération départementale des chasseurs qui détermine le nombre de chevreuils et de sangliers qui devront être abattus durant la saison sur le territoire.

Ceci s'appelle un plan de chasse, il est remis un nombre de bracelets achetés par la société de chasse de vars, ces bracelets sont à poser sur chaque gibier abattu.

Le non respect de ce plan de chasse peut avoir des conséquences graves. Lorsqu'il est constaté des dégâts fait par des chevreuils ou des sangliers sur les terres d'un agriculteur, il est en droit de demander réparation.

Un expert et un représentant de la fédération de chasse font une évaluation du montant de l'indemnisation.

Normalement la fédération de chasse prend en charge ce montant mais elle est en droit de faire payer la société si cette dernière n'a pas respecté le plan de chasse ou n'a pas mis en place des moyens de prévention.



En 2004 et en 2005 des actions sur les haies sont mises en place :

Tout d'abord sur les haies existantes ou naissantes :

Malgré le remembrement, des pousses de haies résistaient, Il suffisait juste d'entretenir ces jeunes haies pour qu'elles puissent pousser et se développer.

Une convention entre la mairie, la société de chasse de Vars et les agriculteurs a été mise en place pour mener ce projet.

En 2005, une action est mise en place sur la plantation de haies avec une convention entre le conseil général, la mairie, la société de chasse de Vars et une agricultrice.

Avec l'aide des écoliers de Vars, 1500 mètres de haies ont pu être plantés.

Cette action reste un bon et douloureux souvenir. En effet, l'idée venait de l'ancien président, André Briand dit « Pélo » parti trop tôt en 2004 : un président et un ami qui a laissé un grand vide.

La société de chasse remercie vivement Micheline Briand son épouse qui a accepté le projet sur ses terres.

Ces interventions sur l'environnement ont le double intérêt de valoriser le travail de l'agriculteur

et de préserver la biodiversité en servant de refuge aux insectes, oiseaux et petits animaux.

Ces espaces sont des réservoirs à végétaux et à animaux où se créer un équilibre écologique entre les différentes espèces.

Ces chasses sont organisées en battue avec des règles de sécurité très précises et très strictes que chaque chasseur doit respecter.

Tous les ans la société de chasse de Vars organise une chasse à courre ce qui permet de perpétuer ce mode de chasse ancestrale.

Selon Jacques Mahé, Président de la société de chasse :

« La chasse est un plaisir, une passion, mais gérer une société et un territoire de chasse n'est pas simple. Sans l'accord des agriculteurs, chasser ne serait pas possible.

Aujourd'hui cette pratique reste un réel plaisir de rencontre et de convivialité. C'est un moment de partage de la nature tout en respectant l'environnement.

Mais la chasse n'est pas seulement un loisir de passionnés, elle remplit des missions de service public qui la mettent au cœur des enjeux actuels sur la biodiversité et la préservation des milieux naturels.

Pour ceux qui désireraient découvrir cette activité, venez partager une matinée de chasse aux petits gibiers, en battue ou à la palombière, prendre contact avec E. Guillemet 06 12 42 64 74 ou J. Mahé 05 45 39 06 63 ».

Invitations :

Le samedi 5 décembre :
chasse à courre départ à la chaume
de Couziers à 11 heures

Le dimanche 7 février :
repas de chasse sur réservation

Contact :

J. Mahé : 05 45 39 06 63
E. Guillemet : 06 12 42 64 74





Manifestations

Dimanche 5 juillet

Deuxième édition du pique-nique organisé sur la chaume de La Prade (première rencontre en juillet 2008) qui réunissait dans la joie, les hameaux de La Prade et de Peusec, en présence de Jean-Marc de Lustrac venu en famille. Ce fût un repas festif et chaleureux concocté par les locaux. Sous une météo généreuse, les enfants s'amusaient dans un bac rempli d'eau pendant que les adultes savouraient le moment présent avec convivialité.



Samedi 7 et dimanche 8 août

En ce second week-end du mois d'août, la rituelle frairie et le premier festival de country avec près de 2500 visiteurs ont eu lieu à Vars. De nombreuses personnes ont honoré ces rendez-vous venant de toute la Charente et de bien plus loin, avec d'un côté, les amateurs d'auto-tamponneuses et

autres manèges, de l'autre les aficionados de danses country. Les randonnées en calèches « d'Attelle Balade », les balades à cheval proposées par les « Ecuries du Sablon » ou les virées en belles voitures américaines ont séduit le public. Le dîner « chili con carne » préparé par Nicole a été très apprécié par les 250 personnes. Deux pistes en bois accueillant les danseurs, les musiciens ont joué généreusement. « Le large espace du Portal convient très bien. La prochaine édition à priori est prévu l'an prochain à la même date. » annonçait Jacky Brillanceau, le président de l'association. En clôture aux deux fêtes locales, un feu d'artifice était offert par la municipalité après une matinée très pluvieuse.

Concours de Belote du 12 septembre 2009

Une fois de plus, la salle était comble et animée. Un peu de chance mais aussi une bonne mémoire et avant tout un sérieux esprit d'équipe a permis aux 3 premières équipes ayant le nombre de points le plus élevé de repartir avec un jambon.

Equipe 1 : Messieurs Chevalier et Sanson de Genac.

Equipe 2 : Mesdames Martin Laurette et Moreau Jeanne.

Equipe 3 : Messieurs Gelmi Roland et Barreau Michel.

Jeudi 3 septembre : rentrée des classes

Ecole Primaire : Ce 3 septembre, jour de rentrée, après un été bien rempli, nos jeunes varsois ont repris le chemin de l'école communale. A l'excitation de revoir leurs copains et copines, la cour de l'école est redevenue une place vivante et animée. Cris, jeux, chuchotements sont de retour. L'appel des élèves, orchestré par le directeur Bruno Camy, en présence du Maire Jean-Marc de Lustrac, des enseignants ainsi que de nombreux parents s'est déroulé dans le calme.



Monsieur le maire, Jean-Marc de Lustrac lors de l'appel des élèves.

De gauche à droite : M. Camy, Mmes Bonneau, Borie, Dherret, Camy et M. Filion

Cette rentrée a concerné 145 élèves de primaire répartis dans six classes.

Le projet d'« Ecole Numérique Rurale » co-financé par la Mairie et l'Education Nationale ayant été retenu, l'école va se doter au cours de cette année scolaire d'une classe informatique mobile (ordinateurs portables) et d'un tableau blanc interactif.

Maternelle :

La Directrice de la maternelle, Patricia Plantard, s'est réjouie de recevoir les petits nouveaux. Une rentrée échelonnée de la petite section a permis cette année encore de limiter les chagrins et les pleurs, de consoler et rassurer tout ce petit monde.

Cette rentrée a concerné 81 élèves de maternelle répartis dans trois classes. Cet effectif important n'a pas permis cette année d'accueillir les enfants de moins de trois ans. Une nouvelle institutrice, Amélie BOIS, a été nommée et vient compléter le temps partiel de Valérie DESACHY dans la classe de Grande Section. Nous accueillons également avec grand plaisir une nouvelle ESV



affectée pour une année par l'Education Nationale. Le jeu extérieur, financé par la Mairie et monté par les agents municipaux, est enfin opérationnel pour le plaisir de tous, après le passage de l'organisme de certification et la repousse de l'herbe.

Mesures d'hygiène dans les écoles

L'hypothèse d'une pandémie grippale a fait accélérer certains projets, notamment les distributeurs de savon et de papier manquants ou défectueux qui ont été installés ou remplacés dans les deux écoles. Pour les maternelles, des « porte-doudous, -peluches, -nin-nins,... » individuels ont été disposés face aux classes, ainsi que des porte-serviettes individuels à la cantine.



Dates à venir

31 octobre 2009 : Préparez les bonbons, les monstres arrivent.

7 et 8 novembre 2009 : 19e foire aux vins.

11 novembre 2009 : Commémoration.

15 novembre 2009 : Repas des Amis Varsois.

27 novembre 2009 : Projection gratuite du film Louise Michel à la salle des fêtes en présence de Benoît Delépine, le réalisateur varsois, à 19 heures.

5 décembre 2009 : Chasse à courre départ 11 h de la chaume de Couziers.

18 décembre 2009 : Spectacle de Noël des écoles.

13 janvier 2010 : Vœux du maire à la salle des fêtes à 18h30 Invitation de tous les varsoises et varsois.

31 janvier 2009 : Repas des aînés offert par la mairie.

Le moulin ouvre ses portes après vingt ans de sommeil

À l'occasion des journées du patrimoine organisées le week-end dernier, les visiteurs sont venus nombreux (plus d'une centaine de curieux le samedi et le dimanche) au moulin de Vars qui rouvrait ses portes après vingt ans de fermeture. Les membres de l'association Historis et leur présidente Hélène Duquerroy ont largement atteint leurs objectifs: «Rassembler autour d'un lieu qui fait partie intégrante de l'histoire du village et mettre en lumière une architecture industrielle qui a marqué le territoire physiquement et socialement.» Le moulin a fermé ses portes en 1987, année où la minoterie Lizot a définitivement

stoppé ses machines. En un temps record, une poignée de volontaires ont chassé la poussière, lavé les vitres mais aussi remis en état les nombreuses boiseries. Puis, il a fallu se documenter et «tâche plus ardue», souligne Hélène Duquerroy, réunir les financements nécessaires». Pari gagné. Le week-end dernier, les visiteurs ont découvert, en plus du bâtiment, une exposition reconstituant le décor traditionnel d'un moulin avec outils, gerbes de blé et sacs de farine (- photo CL), informant sur le fonctionnement des moulins à eau, la fabrication du pain, l'histoire des lieux dont l'existence et les fondations datent du XI^e siècle.

Photographies et cartes postales anciennes racontaient l'évolution du moulin transformé en minoterie en 1951. Une plaquette souvenir et l'affiche de l'exposition sont en vente.

Contact: helene.duquerroy@gmail.com

Nouvel aménagement du bureau de poste

Le bureau de poste a été rénové et de nouveaux services installés
- photo CL



Alors que beaucoup de communes déplorent la disparition des services publics de proximité, Vars garde son bureau de poste dans un tout nouvel aménagement: murs clairs, espace plus fonctionnel avec un accès étudié pour les handicapés physiques et des aménagements spéciaux pour favoriser l'accueil des mal voyants et des malentendants. Les locaux appartenant à la commune restent sous bail commercial avec La Poste.

Pour marquer le coup, une réception rassemblait Jean-Marc de Lustrac, maire de Vars, «fervent défenseur du service public», les conseillers municipaux et le personnel de La Poste, Philippe Guizot, directeur de vente du pays de Cognac, Michel Paillard directeur établissements de terrain en poste à Mansle, et David Defontaine son bras droit, Julie Bourdier moniteur des ventes bancaires et l'équipe locale au complet.

Les deux permanents locaux sont Monique Mahmed, la responsable de l'agence de Vars arrivée de Mansle en

janvier dernier, rejointe depuis juillet par Grégory Balma-Verd originaire de Marsac, le conseiller financier qui a fait ses armes à Cognac. Il y a aussi ceux qui reçoivent sur rendez-vous: Juliette Vigier responsable de conseils aux professionnels, Annick Michaud conseillère immobilière. Amandine Pintaud assurera les remplacements. La conseillère de clientèle Corinne Jorre, actuellement en congé maternité, reviendra en janvier.

Les responsables se sont félicités mutuellement «de la synergie créée par l'essor démographique, le développement économique local nourri par un marché en expansion, l'installation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces permettant un maintien rentable» de la Banque postale ouverte six jours sur sept pour les usagers de La Poste. En juin, un distributeur de billets est prévu près de la mairie.

Horaires du bureau de poste de Vars: tous les jours sauf samedi, de 9h à midi et de 14 à 16h45.

La baignade du Portal à Vars rouvrira peut-être si...

Michel REBIÈRE

C'est ici que tous les enfants de Vars ont appris à nager», remarque Christian Mathieu, élu de la commune, en regardant l'onde limpide de la Charente. La baignade du Portal a failli reprendre du service en juillet. La communauté de communes (CDC) de la Boixe a rechargé sa plage de quelques tonnes de sable blond. Les bungalows qui abritent le poste de secours et les toilettes ont été remis à neuf.

«Tout est prêt pour fonctionner. Il ne manque que le maître nageur», regrette le maire de Vars Jean-Marc de Lustrac. Ce personnage indispensable pour assurer la sécurité avait été recruté. «Il s'est désisté à la veille de l'ouverture car il avait découvert mieux ailleurs. Il ne nous a pas été possible de lui trouver un remplaçant avant le mois d'août.»

La chose n'est pas encore confirmée. Les candidats au poste ne seront reçus que la semaine prochaine par la communauté de communes. Les titulaires du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) sont des perles rares que tous les plans d'eau s'arrachent. Le problème est qu'en période estivale, ils sont davantage intéressés par l'aventure maritime que par la tranquillité rurale.

«Pour ne plus avoir ce problème, cet hiver nous allons offrir la formation à des personnes du centre de loisirs. L'été, nous détacherons ces salariés

Fermé depuis des années, le charmant bain sur la Charente cherche toujours son maître nageur pour rouvrir en août

pour assurer la surveillance de la baignade», explique Jean-Marc de Lustrac. «Ainsi nous ne serons plus dépendants des emplois saisonniers.» Malgré ce contretemps, la CDC de la Boixe est déterminée à faire revivre ce cadre de charme.

«Redonner vie à la baignade et qu'elle reste gratuite»

La baignade du Portal pour les gens du cru (ou du Sablon pour l'administration) a été aménagée dans les années soixante-dix par la municipalité dirigée par René Marchive. À l'ombre des arbres, les bras de la Charente enserrant les îles du Mûrier, terre d'aventure pour les enfants qui les rejoignent à pied par de multiples guets. Le lieu offre plein de coins et de recoins où amoureux, pêcheurs ou amateurs de silence peuvent imaginer leur île déserte. La CDC qui en a pris la charge a longtemps confié son exploitation à la famille Tardieu, agriculteurs du secteur.



Jean-Marc de Lustrac et Christian Mathieu attendent avec impatience l'arrivée du maître nageur qui sauvera la plage
- photo CL

Jeux pour enfants, terrain de beach-volley, pédalos et barques, buvette ont alors fleuri ainsi qu'un labyrinthe de maïs (1). Quand la surveillance de baignade par un maître nageur est devenue obligatoire, la famille Tardieu a jeté l'éponge. Le coût de l'exploitation devenait prohibitif.

Pendant trois ans, le lieu a été laissé à l'abandon, le sable emporté par le courant d'hiver, les tables de pique-nique par les vandales. Aujourd'hui, la plage a retrouvé son sable. La direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (Ddass) a repris les analyses régulières de la qualité de l'eau. Un camion vient du mardi au dimanche proposer une restauration rapide. De grosses pierres barrent la route des pelouses aux véhicules.

«À l'avenir, nous ajouterons des jeux pour enfants, de nouvelles tables de pique-nique», explique Christian Mathieu. «C'était un crève-cœur de voir ce cadre enchanteur à l'abandon. Nous voulons redonner vie à cette baignade

publique avec la volonté qu'elle reste gratuite», insiste Jean-Marc de Lustrac. Pour autant, le site n'a jamais été déserté. Même s'il n'y avait plus de pancartes pour le signaler, les gens n'ont jamais oublié le chemin de la plage. Il reste très fréquenté en accès libre, sous la seule responsabilité des baigneurs. Allongés sur le sable, Sandra Beaufort et Valentin S. Phabmixay profitent du soleil en gardant un œil sur les bambins qui barbotent. «Nous aimons bien le calme de cet endroit. Le soir, nous y pique-niquons souvent», expliquent-ils.

«Le week-end c'est plein. En semaine les gens viennent plutôt après le travail», remarque Sandrine Durand, une autre habituée des lieux. «Il n'y a pas de courant et ce n'est pas très profond. Mais en l'absence de maître nageur, il faut être vigilants.»

(1) La famille Tardieu propose toujours de se perdre dans ce labyrinthe de maïs au Sablon.

Le Père Boulet, prêtre du secteur paroissial de Vars.

Aujourd'hui prêtre du secteur paroissial de Vars – St Amant de Boixe, qui regroupe aussi les communes d'Anais, Bignac, Chébrac, Genac, Marsac, Montignac, et Vouharte, le père Boulet, Michel de son prénom nous raconte :

« Je suis né à Niort, le 11 avril 1932. Mon père était caissier à la banque de France. Ma mère s'appelait Germaine Wattier. Tous les quatre ou cinq ans les mutations se succèdent, c'est comme cela que mes parents, mes quatre frères, ma sœur et moi, nous nous sommes installés à Angoulême au début des années 40. C'est une période pas facile car c'est la guerre. La faim, le froid et la peur sont notre quotidien, le désarroi d'une époque tragique.

Je suis ma scolarité à Saint Paul, un enseignement fait par des prêtres et c'est même là que pour la première fois on me dit : pourquoi ne deviendrais-tu pas prêtre ?

Moi à l'époque je désire devenir Maréchal de France. Comme quoi la guerre a ses influences. On vit le jour le jour. Cette époque se termine enfin. Par chance toute ma famille est là à mes côtés, la guerre a ravagé beaucoup de familles mais pas la mienne.

Par la suite, ne voulant pas rester en Charente, je monte à Paris à la Sorbonne et me dirige vers des études de sciences dont j'obtiens ma licence.

J'aurais pu avoir un bon métier et avoir un bon salaire mais je me cherche, je veux voyager dans le monde entier, je veux développer ma culture et mes connaissances.

Et là, l'idée de ce prêtre de St-Paul revient et revient encore, mais le milieu ecclésiastique me semble être en coupure avec la vie, j'aime trop ma famille, mes amis et ma liberté.

Je ne veux pas faire un choix entre mes proches et ce milieu.

Un jour je lis une phrase : « Et nous, qui avons tout quitté qu'est ce que nous aurons »

Ma réponse rapportée à ceci : « si je quitte ça et d'autres choses, je l'aurais au centuple aujourd'hui ».

L'idée de devenir prêtre mûrit, et je me rends

vite compte que mes à priori sur ce métier sont faux... (et aujourd'hui si cela était à refaire je choisirai le même chemin malgré certains renoncements comme celui de ne pas avoir d'enfant.)

Je poursuis donc des études de philosophie et de théologie à l'institut catholique de Paris et j'obtiens une licence de théologie puis j'enchaîne sur le séminaire de Paris.

Après une interruption de 3 ans en raison de la guerre d'Algérie, je suis envoyé au Cameroun, où je suis sous-lieutenant, j'ai sous mes ordres 30 hommes, que des africains.

Durant toutes ces années je voyage dans toute l'Europe, dans une partie du Monde, au Brésil (qui reste un bon souvenir), j'ai même été chanteur dans le chœur des étudiants de Paris.

Que de souvenirs qui restent à jamais gravés dans ma mémoire.

A la veille de devenir prêtre, j'ai beaucoup hésité entre l'Afrique ou la France.

Puis ma carrière ecclésiastique s'enchaîne ! (voir encadré ci-dessous)

A cette époque, j'ai partagé des moments inoubliables, des passions comme le ski, le tennis que je pratique encore. Durant toute ma vie j'ai eu une chance inouïe.

Souvent on m'invite, c'est vrai que mon salaire ne me permet pas de faire beaucoup d'extras, mais ma vie je l'aime.

Beaucoup d'amis m'entourent, ma famille est aussi toujours présente. Je partage des temps forts avec ces personnes, des moments de qualité et de sincérité.

Toutes les rencontres que je fais sont un enrichissement permanent : Que du bonheur ! Ces années passent trop vite.

L'âge de la retraite est proche, je désire alors partir et laisser ma place à quelqu'un de plus jeune. Je quitte Angoulême pour m'installer au presbytère de Sireuil dans l'intention de donner un coup de main sur la zone sud de La Couronne.

Mais voilà que le prêtre de la paroisse de Vars-St-Amant de Boixe tombe malade et il faut un remplaçant, alors je propose tout naturellement mes services. Cela fait 2 ans que je suis sur cette commune de Vars, j'habite ici mais j'ai toujours un pied à terre à Sireuil, mais j'aime être à Vars, c'est très agréable depuis qu'une partie du presbytère a été rénovée.

Je lis beaucoup, j'écris chaque jour si le temps



me le permet sur un cahier, j'y note tous les moments marquants de ma journée, soit une situation, une parole ou une attitude et je relis avec nostalgie ces écrits de temps en temps.

Tous les jours j'ai mon moment de recueillement indispensable à mes journées.

Je remercie tous les bénévoles qui m'entourent dans cette communauté, ce sont des personnes exceptionnelles, sans elles je ne pourrais pas entreprendre et réaliser toutes les actions au sein de cette paroisse.

Chaque personne a son rôle et tout le monde s'y tient, soit pour le catéchisme, les soirées de préparation des baptêmes, des communions, lors d'un décès, le partage sur les textes bibliques, mais aussi sur l'organisation et préparation de repas. »

Nous remercions le Père Boulet pour son accueil très chaleureux. Il nous a fait partager ses expériences, ses idées et ses convictions. Quel beau chemin parcouru....

Myriam et Patricia.

Entre 1964 et 1968, Ordonné prêtre pour le diocèse d'Angoulême, Vicaire de la paroisse du sacré cœur de Cognac, aumônier du lycée de garçons, de la jeunesse étudiante chrétienne et de la paroisse universitaire.

De 1968 à 1975, Professeur puis supérieur du grand séminaire interdiocésain à Poitiers.

De 1975 à 1981, Chargé de la fédération action catholique des milieux indépendants et de la formation permanente, ancien responsable du service régional de vocation d'ainés, membre de la commission épiscopale de l'opinion publique.

De 1981 à 1987, Secrétaire général adjoint et porte parole de l'épiscopat français.

En 1985, Ecriture d'une œuvre : « le choc des médias ».

De 1987 à 1997, Vicaire général du diocèse d'Angoulême, vicaire épiscopal du district d'Angoulême, doyen de la ville.

En 1992, Fondation et direction d'une radio « Radio accords 16 ».

De 1997 à 2007, Archiprêtre de la cathédrale d'Angoulême.

Mon meilleur souvenir

Pendant mon séminaire, je suis allé aider ma sœur qui a épousé un agriculteur près de Montmoreau. Il est tombé malade. Pendant quatre ans, tous les étés, j'ai remplacé mon beau-frère dans le métier d'agriculteur, j'ai fait les foins, j'étais la garantie pour les employés que l'entreprise existait toujours. C'est un plaisir de se retrouver à la rosée qui tombe et d'échanger avec des gens qui ont donné toute leur vie dans les moissons. Si bien que quand j'ai été ordonné prêtre, j'ai envoyé une invitation, à la sortie de l'église, ils étaient à la porte et l'un d'eux me dit « Et, Michel on a préparé un petit coup de blanc là. »

Dates, horaires et lieux des messes à venir

Dates	Horaires	Lieux
S 31 / 10	18 h 00	Marsac
D 01 / 11	10 h 30	St Amant
L 02 / 11	19 h 00	Vars
S 07 / 11	18 h 00	Montignac
D 08 / 11	10 h 30	Vare
S 14 / 11	18 h 00	Vouharte
D 15 / 11	10 h 30	St Amant
S 21 / 11	18 h 00	Anais
D 22 / 11	10 h 30	Vars
S 28 / 11	18 h 00	Bignac

D 29 / 11	10 h 30	St Amant
S 05 / 12	18 h 00	Chébrac
D 06 / 12	10 h 30	Vars
S 12 / 12	18 h 00	Genac
D 13 / 12	10 h 30	Vars
S 19 / 12	18 h 00	Marsac
D 20 / 12	10 h 30	Vars
J 24 / 12	21 h 00	Vars
V 25 / 12	10 h 30	Vars
S 26 / 12	18 h 00	Montignac
D 27 / 12	10 h 30	Vars